

Tarifs pour une fourniture du dernier recours dans le réseau Creos

Valables à partir du 1^{er} janvier 2016

Conditions tarifaires pour la fourniture du dernier recours

Clients raccordés aux réseaux 400V sans enregistrement de la puissance

dernier recours		Prime mensuelle	Prix intégré
Réseau		€/mois	€/kWh
Creos		11,00	0,13389

Clients raccordés aux réseaux basse tension (400V) avec enregistrement de la puissance

dernier recours		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	17,05	0,11239
Creos	> 3000 heures	40,21	0,10459

Clients raccordés aux réseaux moyenne tension (20kV)

dernier recours		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	10,85	0,10159
Creos	> 3000 heures	65,33	0,08349

Clients raccordés aux réseaux haute tension (65kV)

dernier recours		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	7,58	0,08039
Creos	> 3000 heures	18,16	0,07689

Clients raccordés aux réseaux très haute tension (220kV)

dernier recours		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	2,67	0,07429
Creos	> 3000 heures	8,43	0,07239

Les tarifs intégrés du dernier recours s'entendent hors TVA (8 %), hors comptage et hors toutes redevances légales comme la taxe électricité et le fonds de compensation, qui sont fixées par les autorités publiques.

Renseignements

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter notre **Serviceline** (lu-ve: 8h00-17h30) au numéro gratuit **8006-6000**, au (+352) 2737-6000 à partir de l'étranger, ou par e-mail serviceline@enovos.eu.